Ilan Halimi : un des condamnés cite la ministre de la Justice comme témoin

13/10/2010 à 15h42

Le procès en appel de ravisseurs et complices présumés de l'enlèvement et de la «détention arbitraire» du jeune juif Ilan Halimi, torturé à mort en 2006, prévu à huis-clos du 25 octobre et au 17 décembre devant la Cour d'assises de Créteil sans le «cerveau» autoproclamé du «gang des Barbares» Youssouf Fofana, s'annonce extrêmement tendu.

Me Françoise Cotta, avocate du gardien d'immeuble de Bagneux (Hauts-de-Seine) qui conteste sa condamnation à 9 ans de prison pour avoir prêté les clés d'un local inoccupé ayant servi de lieu de séquestration, a décidé de citer comme témoin Michèle Alliot-Marie, garde des Sceaux, afin «qu'elle vienne s'expliquer sur les raisons qui l'ont poussée à faire pression sur le parquet général, quelques jours après son arrivée, pour interjeter appel alors que les peines prononcées étaient conformes aux réquisitions».

D'autres avocats de la défense vont s'associer à la demande d'audition de la Ministre de la Justice que Me Cotta a envoyée hier soir au président de la cour d'assises du Val-de-Marne Olivier Leurent et à l'avocat général Jean-Paul Content. […]

Libération